

DELIBERATION N° 2020/425

Donnant un avis favorable à la demande de dérogation temporaire au principe du repos dominical présentée par la société GEANT Dumbéa

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 9 décembre 2020,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU le code du travail de la Nouvelle-Calédonie,

VU la demande de la société GEANT Dumbéa reçue en mairie le 30 novembre 2020,

VU la note explicative de synthèse n° 2020/95 du 30 novembre 2020,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> /

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de dérogation temporaire au principe du repos dominical présentée par la société GEANT Dumbéa, durant la période des fêtes de fin d'année, les dimanches 13, 20 et 27 décembre 2020.

ARTICLE 2 /

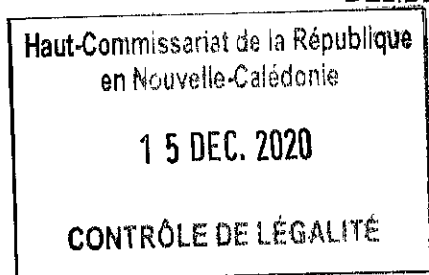
Conformément aux dispositions des articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

ARTICLE 3 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Madame la Commissaire Déléguée de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 9 DECEMBRE 2020



POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 9 DECEMBRE 2020

Le Maire,

Georges Naturel



DESTINATAIRES :

|                                     |   |   |
|-------------------------------------|---|---|
| SUBD. ADMINIS. SUD                  | - | 1 |
| SG                                  | - | 1 |
| AFFICHAGE                           | - | 1 |
| DIRECTION DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI | - | 1 |
| GOUVERNEMENT NC                     | - | 1 |
| INTERESSEE                          | - | 1 |